

UE Comptabilité
Matière : « Comptabilité I »
Sujet de : M. Guittard
Durée de l'épreuve : 2 heures

Documents autorisés

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Matériel autorisé

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire.

SUJET

I. Question de cours :

- 1: Quels sont les numéros de classe des comptes de Bilan ?
- 2 : Que signifient les acronymes « FIFO » et « CUMP » ?
- 3 : Quelle est la différence entre un amortissement et une dépréciation?
- 4 : Quels sont les deux éléments qui composent un compte de résultat ?
- 5 : Une entreprise est-elle à découvert si son compte banque (512) est débiteur ?
- 6 : Achat d'une voiture le 14/7, réceptionnée le 14/8 et payée le 23/9. Prestation de l'expert comptable réalisée le 14/8 et payé le 23/9. Exigibilité de la TVA ?

Répondre succinctement aux questions ci-dessus. (4 points)

II. Exercices :

1 : L'entreprise « Beta » a acquis le 14 décembre 2009 et mis en service immédiatement un ordinateur de 5200 euros ; TVA 19.6%. Le règlement a été réalisé par chèque le 30 mars 2010.

1. Enregistrer au journal l'acquisition de l'ordinateur
2. Etablir le tableau d'amortissement sachant que la durée de vie probable de cet ordinateur est de 5 ans et sachant que ce bien sera amorti en linéaire ?
3. Passer au journal l'écriture en dotations aux amortissements de l'année 2010 ?
4. Quelle sera la valeur comptable nette de l'ordinateur au 31/12/2012 ?

2 : L'entreprise « PEGE » est une SARL. L'exercice comptable coïncide avec l'année civile et il n'existe qu'un taux de TVA à 19.6 %. Nous vous demandons d'inscrire au journal les opérations comptables suivantes :

- Le 10 juin, M. PEGE, crée son entreprise.
 - il dépose 40 000 € sur un compte en banque ouvert au nom de l'entreprise ainsi créée. Il met à la disposition de cette entreprise un bâtiment dont il est propriétaire et dont la valeur est estimée à 400 000 €.
- Le 12 juin, M. PEGE achète une camionnette dont le prix s'élève à 18 000 €HT. Il paie 8 000 €. Le reste est financé par un emprunt auprès d'une société de crédit
- Le 15 juin, M. PEGE achète des marchandises à crédit au fournisseur Omega pour 50 000 €HT
- Le 23 juin, M. PEGE enregistre les ventes de marchandises des derniers jours :
 - 30 000 € en espèces ;
 - 2 500 € en chèques remis par les clients.
- 4 juillet : Avoir N°1 du 31/06, reçu du fournisseur ALPHA, enregistré sous le n° d'AV 01, remise de 4% sur un achat de matière première d'une valeur de 40 000 €HT.
- Le 5 juillet : achat de fournitures de bureau au fournisseur ZETA, facture montant HT : 850,00 € ; escompte de 2 % si règlement dans les huit jours.
- Le 6 juillet : règlement de la facture du fournisseur ZETA par chèque n° 05.
- 7 juillet : Reçu et payé en espèces une facture de lavage de vitres pour 600 €HT
- Le 8 juillet : une créance d'un montant de 4 200,00 € HT qui avait fait l'objet d'une lettre de change n° 07 à échéance du 12 juillet est remise à l'encaissement auprès de la banque.
- 16 juillet : Facture V2 au client Gamma, prestation de services, 28 740 €HT, remise 2%, paiement le 31 aout sous escompte de 5%.

1. Enregistrer ces opérations dans le journal de l'entreprise

2. Enregistrer ces opérations dans le grand livre.

3. Présenter le bilan et le compte de résultat à la date du 30 juillet.